

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interdépartementale des routes du sud-ouest

Toulouse, le 5 juin 2015

Service du Secrétariat Général
Cellule Ressources Humaines et Gestion du Personnel

**CONCOURS EXTERNE
POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN NIVEAU 1
OUVRIER DES PARCS ET ATELIER
A LA DIR SUD OUEST
SESSION 2015**

DECISION DE LA COMMISSION DE SELECTION

Vu l'arrêté du 27 mars 2015 portant ouverture, au titre de l'année 2015, d'un concours externe pour le recrutement d'un technicien niveau 1, ouvrier des parcs et atelier à la DIR Sud-Ouest et fixant le nombre de place offerte à 1

Vu la décision du 10 avril 2015 d'ouverture d'un concours externe de technicien niveau 1 à la DIR Sud-Ouest

Vu la décision du 10 avril 2015 fixant la composition de la commission de sélection,

La commission de sélection, réunie le 5 juin 2015 pour examiner les candidatures,

DECIDE

Article 1 :

La liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles sélectionnés pour les épreuves d'admission qui se dérouleront le 26 juin 2015, au siège de la DIR Sud-Ouest est arrêtée comme suit :

- | | | |
|--------------------|-------------------|------------------|
| - BOUIN Damien | - CLAUZEL Bernard | - FRUTEAU Franck |
| - NOTTEGHEM Cédric | - SERRANO Antoine | - SIMONET Joël |

Article 2 :

Les candidats sélectionnés devront se présenter le 26 juin 2015, au siège de la DIR Sud-Ouest, 155 av. des Arènes Romaines, 31300 Toulouse munis de la convocation et d'une pièce d'identité avec photographie.

Article 3 :

Le président de la commission de sélection est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le président

Fabien GELEBART

Les membres de la commission

Ludovic ALIBERT

Mathieu ATHANASE

Bénédicte FERNANDEZ

Vincent ECHE

Fabien BESSET

Joseph BELAUD